



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40

www.fr.ch/ce

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 30 mars 2026

Communiqué de presse

Comptes 2025 : résultat équilibré et renforcement important de la réserve pour l'assainissement financier de l'HFR

Les comptes 2025 de l'Etat de Fribourg affichent un solde positif d'un demi-million de francs. Cet excédent a notamment été obtenu grâce à une progression des recettes fiscales et grâce à deux revenus exceptionnels en lien avec la BNS et la BCF. Le Conseil d'Etat maintient sa politique ambitieuse d'investissements et renforce de façon substantielle la provision en vue d'un assainissement financier de l'HFR.

Dans sa séance du 10 mars 2026, le Conseil d'Etat a arrêté les résultats des comptes 2025 qui se présentent de la manière suivante :

- > Un excédent de revenus du compte de résultats s'élevant à 0.5 million de francs ;
- > Un excédent de dépenses de 190.1 millions de francs au compte des investissements ;
- > Un excédent de financement de 105.6 millions de francs ;
- > Un degré d'autofinancement de 155.5 %.

Compte de résultats	Comptes 2025	Budget 2025	Variations	
	mios	mios	mios	en %
Revenus	4 549.4	4 326.7	+ 222.7	+ 5.1
Charges	4 549.0	4 326.1	+ 222.9	+ 5.2
Excédent (+) / Déficit (-)	+ 0.5	+ 0.7	- 0.2	- 0.0

Les différences éventuelles sont dues à la présentation en chiffres arrondis.

I. Progression des revenus

Les revenus de l'exercice 2025 se sont élevés à 4 549.4 millions de francs, soit un chiffre de 5.1 % supérieur au budget (+ 222.7 millions de francs). La situation a évolué comme suit :

	Comptes 2025	Budget 2025	Evolution	
	mios	mios	mios	en %
Revenus fiscaux	1 648.2	1 580.3	+ 67.9	+ 4.3
Revenus des biens / Taxes, émoluments / Contributions	562.8	408.6	+ 154.1	+ 37.7
Revenus de transferts	2 168.2	2 144.1	+ 24.2	+ 1.1
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	117.7	147.8	- 30.2	- 20.4
Imputations internes	52.5	45.9	+ 6.7	+ 14.5
Total	4 549.4	4 326.7	+ 222.7	+ 5.1

Les différences éventuelles sont dues à la présentation en chiffres arrondis

L'évolution globale des revenus s'explique principalement par les points suivants :

- > Les produits de la fiscalité cantonale dépassent de 4.3 % les prévisions budgétaires, soit une hausse de 67.9 millions de francs. En particulier, cette progression est due aux impôts sur le revenu des personnes physiques (+ 49.4 millions de francs), à l'impôt à la source (+ 12.2 millions de francs) ainsi qu'au produit de l'impôt sur les gains en capital (+ 13.5 millions de francs) ;
- > Les « Revenus des biens, taxes, émoluments et contributions » sont en hausse de 37.7 %. L'essentiel de cette amélioration s'explique par des revenus exceptionnels : versement de la part au bénéfice de la BNS (+ 76 millions de francs), répartition du gain lié au retrait de la 6^e série des billets de banque (+ 18.1 millions de francs) et revenus d'entreprises publiques plus conséquents que budgétés (BCF : + 37 millions de francs) ;
- > L'évolution des revenus de transferts provient en grande partie de l'augmentation des dédommagements (+ 5.2 millions de francs) et des subventions acquises (+ 4.7 millions de francs). On relèvera aussi les hausses concernant la part à l'impôt anticipé (+ 7.9 millions de francs) ainsi que celle à l'IFD (+ 5 millions de francs) ;
- > Par rapport au budget, le recours aux prélèvements sur les fonds et financements spéciaux en 2025 a été moins important que les prévisions (- 30.2 millions de francs). Notamment, aucun prélèvement sur la provision BNS ne s'est avéré nécessaire étant donné que la BNS a finalement versé une part au bénéfice au vu de ses bons résultats.

II. Des charges courantes supérieures au budget

Le total des charges de fonctionnement de l'année 2025 s'élève à 4 549 millions de francs, soit 222.9 millions de francs ou 5.2 % de plus qu'au budget.

	Comptes 2025	Budget 2025	Variations	
	mios	mios	mios	en %
Charges de personnel	1 544.1	1 537.0	+ 7.2	+ 0.5
Charges de consommation de biens et services et autres charges d'exploitation	441.7	451.0	- 9.2	- 2.0
Charges financières	6.5	7.1	- 0.6	- 8.4
Amortissements du patrimoine administratif	80.6	85.5	- 4.9	- 5.7
Amortissements des prêts / des participations et des subventions d'investissements	49.4	46.3	+ 3.1	+ 6.7
Charges de transferts	2 096.7	2 076.1	+ 20.5	+ 1.0
Charges extraordinaires	5.0	0.0	+ 5.0	.
Financements spéciaux	272.5	77.3	+ 195.2	+ 252.6
Imputations internes	52.5	45.9	+ 6.7	+ 14.5
Total	4 549.0	4 326.1	+ 222.9	+ 5.2

Les différences éventuelles sont dues à la présentation en chiffres arrondis.

Le dépassement constaté est imputable aux principaux points suivants :

- > Les charges de personnel enregistrent un léger dépassement de 0.5 % par rapport au budget. Cet écart s'explique par un surplus de 3.5 millions de francs du coût du personnel enregistré dans le secteur spécifique de l'Université et par un coût supplémentaire de 4.9 millions de francs de charges de personnel auxiliaire à la HES-SO//FR. Ces dépassements sont toutefois couverts par des ressources extérieures. Hormis ces deux cas particuliers, il s'avère que les charges de personnel atteignent quasiment celles inscrites au budget ;
- > Les charges de consommation de biens et services et les autres charges d'exploitation respectent globalement la cible budgétaire (- 2 %) ;
- > Les amortissements des prêts, des participations et des subventions d'investissements figurant sous les charges de transferts s'élèvent à 49.4 millions de francs et surpassent les prévisions de 3.1 millions de francs. Quant aux amortissements du patrimoine administratif, ils atteignent 80.6 millions de francs et sont en retrait de 4.9 millions de francs par rapport au budget 2025 ;
- > Les charges de transferts (subventions) dépassent très largement la cible budgétaire, principalement dans le domaine de l'asile (+ 27.3 millions de francs), des prestations de l'HFR (+ 5.2 millions de francs) et du RFSM (+ 2.8 millions de francs) ainsi que des remboursements d'impôts étrangers perçus à la source (+ 3.7 millions de francs) ;
- > La variation exceptionnelle par rapport au budget des financements spéciaux est due principalement à l'alimentation de la provision liée à l'assainissement de l'HFR (+ 95 millions de francs), de celle visant à prévenir le risque de diminution ou même de non-versement de la part au bénéfice de la BNS (+ 76 millions de francs) ainsi qu'à la consolidation de la provision destinée à couvrir le coût potentiel des vacances non prises et du solde des heures supplémentaires effectuées par le personnel (+ 8.9 millions de francs). A cela s'ajoutent les attributions complémentaires au fonds de la taxe sociale (+ 3.6 millions de francs) et au fonds de la plus-value immobilière (+ 4.6 millions francs). Enfin, au titre de charges extraordinaires, 5 millions de francs ont été alloués au fonds d'infrastructures.

III. Un volume d'investissements élevé

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
	mios	mios	mios
Dépenses d'investissements	230.0	260.1	253.8
Entretien des bâtiments et routes	40.9	37.9	35.7
Total	270.8	298.0	289.6
Autofinancement en % des investissements nets	155.5%	51.9%	66.8%

Les différences éventuelles sont dues à la présentation en chiffres arrondis.

Le volume des investissements est inférieur à celui de l'année précédente (– 23.8 millions de francs, soit – 9.4 %), en raison principalement de dépenses moindres au niveau des investissements propres et des subventions d'investissements. En ce qui concerne les investissements propres de l'Etat, les principales réalisations concernent la construction et l'aménagement d'immeubles (notamment Agroscope, Crèche « Les Galopins », développement durable – assainissements, Home Humilimont, Projet SIC, Grand-Rue 51, Château de Bulle pour un total de 53.7 millions de francs), la Bibliothèque cantonale et universitaire (26 millions de francs), le Musée d'histoire naturelle (9 millions de francs), l'Université (8.8 millions de francs), les Vignobles de Lavaux (5.9 millions de francs), le Campus Lac-Noir (2.2 millions de francs), la Haute école d'ingénierie (2 millions de francs) ainsi que l'aménagement des routes cantonales et principales (21.2 millions de francs).

Si l'on cumule les investissements bruts et les crédits dépensés pour entretenir les bâtiments et les routes (40.9 millions de francs), le volume total des travaux atteint 270.8 millions de francs, soit 5.7 % des dépenses brutes totales de l'Etat. Par ailleurs, les investissements nets (190.1 millions de francs) sont entièrement couverts par l'autofinancement.

IV. Nécessité de renforcer la provision pour l'assainissement du bilan de l'HFR

Au vu de la perspective éloignée d'un retour à l'équilibre financier de l'HFR et compte tenu du sérieux déficit cumulé de l'établissement, le versement d'un montant important en faveur de la provision en vue de l'assainissement financier de l'HFR s'avère indispensable. En effet, la provision actuelle de 90 millions de francs est nettement sous-estimée, en particulier vis-à-vis du volume des engagements de l'HFR envers l'Etat. Partant, le Conseil d'Etat a décidé de renforcer de manière substantielle (+95 millions de francs) la provision en question pour la porter à 185 millions de francs et ainsi, d'être en mesure d'opérer un assainissement partiel des finances de l'HFR, le moment venu, sans qu'il n'impacte trop lourdement le budget de fonctionnement, respectivement les comptes de l'Etat.

Contacts

Jean-Pierre Siggen, Conseiller d'Etat, Directeur des finances, T +41 26 305 31 00, de 11h00 à 11h30.
Arnaud Despond, Trésorier d'Etat, T +41 26 305 31 15, de 11h00 à 11h30.